

Une expérience de coordonnateur éducation inclusive sur un réseau de collèges

Pouvez-vous me parler de votre itinéraire ?

Depuis mon plus jeune âge, je porte en moi le désir d'enseigner. Que serait-il advenu de mon épanouissement personnel si je n'avais pas pu réaliser ce grand projet auquel, je le sentais, j'étais appelée au plus profond de moi. C'est pourquoi, aujourd'hui, forte de ce vécu personnel, accompagner chaque jeune et particulièrement le plus fragile vers ce qui fera SON projet me semble ma première mission d'enseignante.

Lorsque j'ai commencé ma carrière professionnelle en qualité de remplaçante, il y a 25 ans, c'est une classe de S.E.S. (section d'éducation spécialisée) qui m'a été confiée. En la quittant en fin d'année, je presentais et mon entourage professionnel aussi, que je retournerais un jour à l'enseignement spécialisé mais ayant décroché mon C.A.E.R. d'histoire-géographie, ce sont des classes de collège et lycée qui me furent alors confiées. Lorsqu'il y a une quinzaine d'année, mon directeur ayant repéré ma sensibilité pour le public plus fragile, m'a demandé de prendre en charge une classe de 6^{ème} que nous appelions « autrement » parce qu'elle y regroupait les élèves en difficulté et que de multiples aménagements y étaient proposés, c'est avec enthousiasme et même empressement que j'ai accepté, non sans la crainte de ne pas savoir gérer !

Au cours des premières années dans cette classe, j'ai beaucoup observé les élèves. J'ai fouillé les sites web pour glaner des méthodes, des techniques, des solutions pour tenter de les accrocher au mieux mais je sentais en moi que j'avais besoin de plus et particulièrement d'approfondir mes connaissances sur les troubles de chacun pour mieux répondre à leurs besoins. J'ai donc commencé par de petites formations jusqu'à ce que mon directeur me mette en contact avec notre chargée de mission ASH qui m'a proposé le parcours 2CA-SH.

En entamant cette formation, mon objectif n'était autre que « récolter quelques billes » pour mes élèves. Je comptais faire les deux premiers paliers de la formation puis retourner « gentiment », un peu plus riche en savoirs et méthodes, dans ma classe. Tel ne fut pas le cas ! Peut-on d'ailleurs ressortir la même d'une telle formation, tout aussi riche que déstabilisante ? En quelques mois, j'avais « mordu à l'hameçon » en me régaland de toutes les richesses pédagogiques qu'on me délivrait et des questionnements qui émergeaient notamment ceux liés à l'inclusion. Effectivement, la classe de 6^{ème} « autrement » que je défendais depuis longtemps était-elle encore dans la logique inclusive ? De plus, un poste expérimental en A.S.H. Second degré se créait dans mon département. Son originalité et la créativité attendue m'attiraient. En pleine réforme des certifications de l'A.S.H., j'ai donc décidé de poursuivre la formation et de passer le CAPEI. Ma réussite lors de la première session en 2018 me confirmait sur le poste de « coordonnatrice A.S.H. en charge des élèves bénéficiant d'un P.P.S. » Sur les 7 collèges privés du bassin ».

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce poste très original ?

Depuis quelques années, la commission A.S.H. du diocèse, soucieuse de veiller à ce que l'inclusion soit bien effective dans tous les établissements mettait en évidence le fait qu'il manquait un maillon à la chaîne concernant l'accompagnement des élèves à B.E.P. entre le 1^{er} degré et le 2nd degré. Partant de ce constat, elle a imaginé un poste qui compenserait ce manque en l'articulant essentiellement autour des élèves en situation de handicap. Le coordonnateur A.S.H. 2nd degré aurait donc en première charge un accompagnement étroit des « élèves bénéficiant d'un P.P.S. dont l'inclusion serait compliquée ». Sans se substituer à l'enseignant référent mais en travaillant à sa suite, le coordonnateur recevrait 3 missions :

- **Pédagogique et éducative** : en aidant à la mise en place d'une pédagogie adaptée, en cheminant avec l'élève pour son épanouissement personnel et en l'accompagnant dans son parcours d'orientation ...)
- **Être personne-ressource** auprès des équipes encadrant le jeune
- **Coordonner le parcours du jeune au collège** : en assurant **les liens** entre les équipes, l'élève, les familles, les partenaires extérieurs et en **préparant les transitions** entre les établissements fréquentés par l'élève en amont et en aval du collège.

En quelque sorte, le coordonnateur serait un appui pour les équipes, sans se substituer à elles, mais en encourageant ce qui existe déjà et en impulsant un souffle inclusif dynamique.

Validé à titre expérimental par les autorités académiques, ce demi- poste de coordonnateur (il s'agit d'un mi-temps) est aujourd'hui bien ancré et au service des collèges privés du bassin annécien. S'il a fallu au départ s'appuyer sur le soutien des Chefs d'établissement et faire preuve de tact avec les équipes pour gagner leur confiance, celles-ci ont vite compris le bénéfice que pouvait apporter un tel poste, et aujourd'hui les demandes d'intervention sont aussi nombreuses que variées.

A quels besoins des équipes répondez-vous ?

Spontanément, je dirais que cela dépend des personnes, des lieux et de l'avancée des établissements et des équipes dans leur réflexion sur l'inclusion car tous ne sont pas au même stade ni sur le sujet ni dans l'accueil des élèves à B.E.P. De ce fait, le coordonnateur doit être constamment dans une posture d'adaptabilité et de flexibilité face aux situations tout en se positionnant en professeur convaincu de l'éducation inclusive.

Evaluer les besoins des équipes, c'est avant tout être attentif à leurs questions. En Voici quelques-unes, les plus récurrentes, recensées au cours de ces 4 années. Je les ai classées suivant la fonction des membres de l'équipe car les besoins ne sont manifestement pas les mêmes.

○ **Question émanant des enseignants :**

- Est-ce que tu connais cet élève ? l'avais-tu observé en primaire ?
- Je me pose des questions sur cet élève. J'aimerais bien ton avis. Peux-tu venir l'observer ?
- Quel trouble à cet enfant ? C'est quoi ce trouble ? Qu'est-ce que ça sous-entend dans ma pédagogie ?
- J'ai reçu un bilan orthophonique, peux-tu m'aider à le décrypter pour mettre le bon accompagnement en place ?
- Quel type de plan faut-il mettre en place pour cet élève ? Peux-tu m'expliquer quelle est la différence entre le P.A.P. et le P.P.S. ?
- Est-ce que tu penses qu'un P.A.P. serait plus adapté à cette situation ?
- Comment dois-je procéder pour remplir un GEVASCO ? Qu'est-ce qu'il faut que je prépare pour l'E.S.S. ? Et après l'E.S.S., qu'est-ce que je fais ? Comment dois-je m'y prendre pour mettre en œuvre le P.P.S. ? Comment communiquer ceci à l'équipe de la classe qui est déjà surchargée ?
- L'orthophoniste propose de nous rencontrer pour travailler dans le même sens que nous ? Comment travailler avec ce partenaire ? Comment organiser ce temps de rencontre ?
- Comment est-ce que je fais pour prendre en compte les aménagements de ces 4 élèves qui n'ont pas les mêmes troubles alors qu'ils sont au milieu de 30 élèves, que je suis overbooké avec mon programme à terminer ?
- Est-ce que tu sais où je peux trouver des livres audios ?
- Peux-tu me paramétrer l'iPad pour cette élève « dys » ?
- J'ai mis ceci en place pour cet élève. Qu'en penses-tu ? Peux-tu m'aider à observer si ça fonctionne ou à réajuster les besoins ?
- Comment gérer la présence de l'A.E.S.H. dans ma classe ? quel est son rôle, sa place ? quel est le mien ? Qu'est-ce que je peux lui demander comme tâche ?
- Comment travailler l'orientation avec cet élève à B.E.P. ? Comment aborder les difficultés scolaires avec sa famille ? Comment leur parler d'orientation ? Peux-tu le prendre en charge pour lui parler orientation ? Peux-tu m'aider à le mettre dans une posture de recherche dynamique car moi, je n'y arrive pas ?
- Quelles ressources peux-tu m'apporter pour m'aider sur cette situation ?

○ **Questions émanant des A.E.S.H. :**

- Comment est-ce que je dois travailler avec cet élève ?
- Quels sont ses troubles ?
- Qu'est-ce qui peut l'aider ?
- Quelle est ma place au sein de la classe ? vis-à-vis de l'enseignant ?
- Quelles sont précisément mes missions ? Jusqu'où vont-elles ?
- Quelle relation dois-je entretenir avec la famille ? avec l'élève ? avec les partenaires ?

○ ***Questions de la Vie scolaire et Chefs d'établissements***

- Comment gérer cette situation particulière avec cet élève ? Que faire dans cette situation complexe ?
- Comment faire le lien entre la demande des parents, les exigences du PPS et l'équipe enseignante ? Comment éviter le conflit ? Comment trouver un terrain d'entente dans le seul souci d'être au service de l'élève ?
- Comment sensibiliser une équipe sur un trouble ou sur l'éducation inclusive ?
- Comment inciter une équipe à entrer dans une démarche de différenciation pédagogique ?
- Comment sensibiliser les enseignants- remplaçants à l'éducation inclusive ? Comment les aider à être attentifs et réactifs aux différents profils et besoins des élèves quand ils prennent en charge une classe souvent du jour au lendemain ?

Si les questions des enseignants et des A.E.S.H. font souvent ressortir des besoins d'ordre pratico- pratiques liées à leur charge et qui demandent donc une réponse voire une solution « immédiate », celles des équipes encadrantes concernent davantage une réflexion de fond, des conseils pour agir auprès des équipes ou des enseignants.

Intervenez-vous aussi auprès des familles ?

Oui je porte une oreille attentive aux familles car elles ont grand besoin d'être écoutées. Fragilisés par le handicap de leur enfant, investis à 200% pour sa réussite, se sentant souvent incompris, les parents sont en perpétuelle attente. Ils peuvent être tout aussi démunis que déconcertés et parfois même révoltés devant la lenteur ou les difficultés des équipes à mettre en place les aménagements pour leur enfant. En se mettant à l'écoute des différentes parties, le coordonnateur peut être un interlocuteur privilégié. Il amène un regard extérieur qui rassure les parents sur la scolarité, les déculpabilise, arrive modestement à les aider à réfléchir aussi à leurs exigences et leurs ambitions. Il conseille et accompagne également sur le lourd chemin de l'orientation. Il me faut préciser que je n'entre en contact avec une famille qu'après en avoir informé le chef d'établissement et le professeur principal. Il ne s'agit pas de se substituer mais d'accompagner.

Pouvez-vous nous préciser comment s'articule votre travail avec l'enseignant référent du secteur ?

Concernant mes relations avec les ER je dirais qu'elles sont bonnes. Il faut simplement ne jamais oublier cette petite devise : « chacun à sa place. » je crois effectivement que notre travail s'inscrit dans la complémentarité. En amont des ESS, le coordonnateur intervient par exemple pour faire une observation d'un élève et aider éventuellement le professeur principal à monter le Gevasco. En aval, il vient en aide dans la mise en œuvre des propositions faite au cours de l'ESS, il veille à cette mise en œuvre. Par exemple lorsque nous évoquons l'idée d'une orientation post collège pour un élève en ESS, le coordonnateur prend

souvent le relais en travaillant avec le professeur principal, les élèves et sa famille sur cette question. C'est bien ensemble que nous avançons tout en interpellant l'Enseignant Référent si besoin....

Ce même petit principe du « chacun à sa place » est valable non seulement dans les relations avec l'Enseignant référent mais également dans les relations avec le professeur principal. C'est bien ce dernier qui reste l'interlocuteur privilégié avec les élèves et sa famille.

Les Enseignants Référents me disent aussi apprécier également ma proximité avec les établissements, afin de faciliter le contact avec les chefs d'établissement ou les équipes.

Quelle évolution voyez-vous pour ce poste ?

Si à l'origine, effectivement, ce poste était créé comme un soutien pour « l'accueil des élèves à PPS dont l'inclusion est difficile », aujourd'hui, après 4 années d'existence, je constate qu'il s'est beaucoup centré autour de la mission de personne-ressource(s). C'est dire l'étendue des besoins dans nos collèges ! Effectivement, c'est bien en cette qualité que souvent à peine arrivée dans un établissement, on m'interpelle sur la situation de tel ou tel élève qu'on sent plus fragile, pour me demander conseil ou même parfois des solutions miracles !

Au quotidien, je me retrouve parfaitement dans la définition proposée par Aude Léfébure au sujet de cette fonction de « personnes-ressources(s) : « personne-ressource » quand je viens en aide aux enseignants dans différentes situations complexes qu'ils ont à gérer et « personne-ressources » quand je leur propose des outils pour travailler et que par là je réponds au plus vite à leurs besoins immédiats. D'ailleurs, pour ce faire, par exemple, j'ai mis en place un padlet que j'alimente et modifie fréquemment en fonction des besoins du moment. Il est devenu au fil du temps une base de ressources pour les équipes que j'accompagne.

Actuellement, ce poste est en place pour 7 collèges, mais je reçois souvent des appels d'autres établissements qui n'en disposent pas et qui sont en questionnement. Peut-être est-ce un signe montrant que les besoins sont là et qu'un tel poste a vocation à être multiplié ?

Quoiqu'il en soit, choisir la politique « **des petits-pas** » pour avancer, savoir s'adapter, être flexible, faire preuve de diplomatie et de tact sont les maîtres-mots qui accompagnent le coordonnateur. Je crois aussi que, comme tout poste qui se veut expérimental, l'observation, **la relecture et le temps**, nous permettront de mesurer les effets en premier pour les élèves qui bénéficient d'un PPS, mais aussi pour tous les élèves. De plus, il serait intéressant d'analyser les effets sur les pratiques enseignantes